

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 14 juin 2022 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Coyle, appuyée par l'honorable sénateur Deacon (Nouvelle-Écosse), tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-9, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de la Convention sur les armes chimiques.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Coyle propose, appuyée par l'honorable sénateur Massicotte, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier intérimaire du Sénat,*

Gérald Lafrenière